



Le service de maintien à domicile est dédié aux personnes handicapées, âgées ou invalide

1- UN SERVICE DE MINI-BUS

Disponible du lundi au vendredi, ce service a pour mission de transporter les habitants dans Ozoir pour effectuer des tâches de la vie quotidienne, des démarches administratives, aller au cimetière, au Club des Anciens, chez le coiffeur, aux rendez-vous médicaux ...

LE + Le service de mini-bus propose, en plus, un accompagnement bimensuel au centre commercial Carrefour.

2- Un SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Fonctionnant 7 jours sur 7, midi et soir, ce service permet la livraison de repas froids, le matin au domicile des Ozoiriens. Les tarifs de service sont calculés en fonction des ressources du demandeur.

3- UN SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Il propose :

- Des aides ponctuelles (après une hospitalisation ou une immobilisation par exemple)
- Un accompagnement durable, si le bénéficiaire ne souhaite pas ou ne peut plus assurer certaines tâches ou accomplir certains actes de la vie quotidienne.

Il accompagne et aide dans les actes essentiels de la vie hors actes de soins comme l'aide à la toilette, et le soutien dans les activités intellectuelles, sensorielles et motrices

- Dans les activités domestiques
 - o Entretien du logement et du linge
 - o Courses et préparation des repas
 - o Accompagnement en courses
 - o Assistance admin. à domicile
- Dans les activités de la vie sociale et relationnelle à domicile ou à partir du domicile
 - o Activités de loisirs et de la vie sociale
 - o Soutien de relations sociales

4- UN SERVICE SOS DÉPANNAGE

Propose des petits travaux d'entretien de jardins (tonte de pelouses, taille de haies ...) ou des petites réparations urgentes (plomberie, électricité ...)

+ D'INFOS

☎ 01 60 34 53 00

📍 mairie-ozoir-la-ferriere.fr

Pôle Social

Centre Communal d'Action Sociale

8 avenue Edouard Gourdon - 77330 Ozoir-la-Ferrière



HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI ▶ VENDREDI

8H30 ▶ 12H & 13H30 ▶ 17H30

☎ D'INFOS : 01.60.34.53.00
✉ pole-social@mairie-ozoir-la-ferriere.fr
📍 mairie-ozoir-la-ferriere.fr



PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS !



La politique d'action sociale menée par la Ville d'Ozoir-la-Ferrière consiste à proposer un accompagnement personnalisé pour chaque Ozoirien, quels que soient son âge et sa situation. Animé par une équipe de femmes et d'hommes de terrain à l'écoute, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), établissement public communal, en charge de la politique municipale en faveur des seniors, des personnes en difficulté et des personnes en situation de handicap, met en oeuvre l'action sociale de proximité. Soucieux de promouvoir les échanges et le vivre ensemble, le CCAS offre un large éventail de services, pour

répondre aux besoins que vous exprimez. L'ensemble du personnel du CCAS se tient à votre disposition pour vous apporter toute l'aide nécessaire qu'elle soit ponctuelle ou régulière si vous en manifestez le souhait.

Bien à vous,

Jean-François Oneto
Maire d'Ozoir-la-Ferrière
Président du Centre Communal d'Action Sociale



LE PÔLE SOCIAL

Il accueille, conseille mais aussi oriente toutes les personnes en difficulté.

INSTRUCTION DES DOSSIERS D'AIDE SOCIALE

► LES AIDES SOCIALES LÉGALES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

- Domiciliation administrative
- Carte de transport Améthyste
(+ 65 ans ou invalide à + 80% et non imposable) ► Département Seine-et-Marne
- Revenu de Solidarité Active (RSA) ► CAF 77
- Dossier auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ► Département Seine-et-Marne
- Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) ► Caisse de dépôts

► LES AIDES SOCIALES DU CCAS

- Les aides financières exceptionnelles
- Les cartes d'accès gratuit à la piscine municipale Catherine Plewinski



LES SENIORS

Le CCAS propose une série d'animations et d'activités à destination des Seniors :

- Goûter des Seniors
- Déjeuner dansant en début d'année
- Voyages
- Sorties
- Colis de Noël
- Animations et ateliers divers
- Jeudis de la Résidence (musique, conférence ...) proposés par la Résidence du Parc pour personnes âgées



LES PERMANENCES DU PÔLE SOCIAL

En partenariat avec des institutions publiques et privées ainsi que des associations, le Pôle Social accueille des permanences accessibles à tous :

- Sécurité sociale
- Service social CRAMIF
- Protection Maternelle Infantile (PMI)
- Service Social Départemental
- Écrivain public
- Médecine du travail
- Centre de planification familiale
- Avocats
- Notaires
- Élu à la vie des quartiers
- Association Maryse Fin de Vie



Pour connaître les jours & horaires des permanences, connectez-vous :

mairie-ozoir-la-ferriere.fr